



Programme

Articles R. 6313 et R 6322 -32 à 60 du code du Travail

Cap Horizon est spécialisé en conseils et en formation, notre objectif est d'éclairer particuliers et entreprises, dans la gestion de leurs compétences humaines et professionnelles. Nous accordons également une place de choix à la neuropédagogie dans nos formations, au travers de la psychologie positive, de l'étude du comportement humain et de la pédagogie. Nos solutions d'apprentissage adaptées aux personnes rencontrant des difficultés en orthographe ainsi qu'aux troubles dyslexique et dysorthographique le prouvent. Une valeur ajoutée dont nous sommes très fiers ! Notre identité ? Développeur de talents, tout simplement.

Objectif

L'article L6313-4 du Code du travail expose les objectifs du bilan de compétences.

- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles
- Connaître ses aptitudes et motivations
- Définir un projet professionnel ou de formation

Prérequis et bénéficiaires

Aucun prérequis n'est exigé, néanmoins dans l'immense majorité des cas, il est conseillé d'avoir un minimum de 3 à 5 années d'expérience professionnelle pour effectuer un bilan de compétences :

- Salarié
- Demandeur d'emploi
Dans ce cas, vous avez la possibilité d'intégrer à votre bilan, des stages dans l'entreprise de votre choix
- Créateur d'entreprise
- Bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé (notre référent se tient à votre disposition pour les aménagements nécessaires à la réalisation de votre bilan : contact@cap-horizon.fr)

Délai de démarrage et financement

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, soit en présentiel ou à distance en visio, par un consultant unique. Le délai d'accès est immédiat et les dates sont fixées entre le bénéficiaire et le consultant.

Vous pouvez bénéficier de financement auprès de votre employeur mais aussi par les OPCO, pôle emploi. Le bilan de compétences peut être financé par votre CPF. Pour plus de renseignements, nous pouvons vous aider.

Lieu et accessibilité

Comme nous intervenons sur différentes communes et privilégions les coopératives. Nos lieux vous seront communiqués au moment de votre prise en contact avec le consultant qui établira avec vous et selon votre lieu de résidence, les locaux disponibles au plus proche de votre domicile.

Parce que votre sécurité est importante, c'est pourquoi en annexe du règlement intérieur de Cap Horizon, vous trouverez les pratiques sanitaires mises en place dans le cadre des formations ainsi que le règlement intérieur du lieu de formation. Les lieux choisis pour le présentiel, répondent aux normes en vigueur et sont accessibles PMR.

VOUS SOUHAITEZ REALISER VOTRE BILAN A DISTANCE !

Notre méthode est adaptable à toutes situations et vous permet de suivre un accompagnement 100% à distance, avec des plateformes gratuites et sécurisées telles que Google Meet, Zoom, Skype entreprise... Nous faisons le point avec vous lors de votre premier échange afin de valider vos attentes et vos besoins.

Vous êtes ainsi rassuré que votre bilan à lieu, même en cas de confinement ou de cas COVID.

Moyens pédagogiques

Pour le présentiel : les locaux disposent d'une connexion WIFI, d'imprimantes ainsi que de bureaux fermés pour assurer la confidentialité de la formation. Il faudra néanmoins prévoir votre PC et clé USB si besoin. Les documents fournis seront en format numérique. Si vous ne possédez pas d'ordinateur, les documents vous seront fournis imprimés.

Pour le format à distance : Vous devrez disposer d'un bon réseau, d'une caméra et d'un ordinateur. Nous vous conseillons vivement l'utilisation d'un casque qui améliore le niveau sonore.

Les entretiens ont lieu avec un consultant certifié dans la pratique du bilan de compétences (soit par la certification, soit par une expérience vérifiée dans ce domaine).

Pour les personnes ayant des troubles auditifs, nous vous conseillons un appareillage ou un amplificateur afin d'avoir des conditions optimales de réalisation.



Méthodes

- Alternance d'entretiens avec le consultant et d'actions personnelles à réaliser
- L'utilisation d'un guide pour faciliter le cheminement et fourni par Cap Horizon
- Accompagnement unique par un consultant dédié avec modalités de contact (téléphone, courriel)
- Réalisation d'enquêtes métiers
- Explication de la mise en place d'une période d'immersion en entreprise suivant votre statut pendant ou hors bilan.
- Tests en conformité avec la plateforme Parcouréo et/ou Central test
- Analyse de la personnalité et des intérêts professionnels, Motivation, management, compétences techniques ou langues, création d'entreprise.
- Questionnaires du 360°, RIASEC, roue des compétences ...
- Guide pédagogique pour vous accompagner dans votre cheminement et voir l'avancer de votre parcours
- Aide aux investigations et apports d'informations sur les métiers, l'emploi, la création d'entreprise, la VAE...
- Remise d'une synthèse et d'une certification à l'issu du bilan

Déroulement

La durée totale du bilan de compétences est de 24 heures, réparties sur 2 à 3 mois :

Entretien individuel avec le consultant : 16 heures

Passation des tests : 3 heures

Travail personnel : 5 heures

Une méthode adaptée à votre rythme et répondant aux critères du code de déontologie des bilans de compétences de part l'aspect confidentiel, individuel et réalisé en toute neutralité par le consultant.

Programme

Articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail

Dans un premier temps, nous vous contactons gratuitement pour valider vos motivations et comprendre votre réflexion sur votre bilan. Cet échange est sans engagement, réalisé par téléphone, par visio-conférence ou en présentiel.

Pendant cet échange, nous vous expliquons les différentes phases ci-dessous :

1. Diagnostic de votre demande : mieux vous connaître (2h)

- Écoute de vos attentes et de vos besoins
- Préparation de votre bilan personnalisé et remise de votre livret pédagogique
- Accord sur le déroulement et les étapes de votre accompagnement
- Compréhension globale de votre parcours

2. Exploration / Investigation : une vision plus claire de votre parcours (22h)

- Identifier vos hard skills : inventaire de vos compétences, savoirs et qualifications
- Prendre conscience de vos soft skills : valoriser vos aptitudes humaines et comportementales
- Analyser vos motivations
- Évaluer vos possibilités d'évolution professionnelle, construire et/ou vérifier votre projet.
- Restitution et analyse des résultats de l'investigation
- Examen des pistes de réalisation du projet identifié : est-il réaliste ? Si oui, comment ?

3. Synthèse et conclusion (2h)

- Mise en place d'un plan d'action / feuille de route pour la réalisation du projet professionnel
- Programmation d'un entretien de suivi dans les 6 mois suivant le bilan
- Remise d'une synthèse écrite, ainsi qu'un certificat de réalisation.

Votre consultant

Que ce soit en ressources humaines, en psychologie ou en neuropédagogie. Tous nos consultants venant d'au moins d'un de ces domaines, sont formés à la méthode et ses outils avant de la dispenser. Ce qui garantit un accompagnement cadré et uniforme auprès de l'ensemble de nos stagiaires. Cap Horizon s'assure ainsi du sérieux de ses consultants et des accompagnements donnés auprès des stagiaires.

Des actions de supervisions et de mise à jour du cadre légal sont régulièrement réalisées afin d'être au plus juste avec les normes qualités et législatives en vigueur.

Au moment de votre bilan, votre consultant dédié planifie avec vous les dates prévisionnelles de votre bilan et vous donne ses disponibilités pour le contacter dès que vous en ressentez le besoin. Ces éléments se retrouvent dans le contrat que vous recevez dès lors que vous acceptez de passer par nos services.

Nos consultants s'inscrivent également dans une action de neutralité tout le long de votre accompagnement.

Moyens d'évaluation

Un entretien téléphonique sans engagement pour valider la motivation de la demande

Un document de validation des objectifs en phase de diagnostic

Signature du programme, du livret d'accueil et de la convention de démarrage de votre bilan qui vous engage dans la démarche

Une feuille d'émargement à remplir tout au long de l'action

Vous évaluez votre bilan par écrit à l'issue de ce dernier

Une synthèse et un certificat de réalisation

Nous reprenons contact avec vous au bout des 3 à 6 mois afin d'assurer votre suivi

Tarifs et devis

Le tarif est fixé à 1800 euros TTC. Le financement est possible par le CPF, pole emploi, vos OPCO et votre entreprise.

Pour plus d'informations : Contacter nous sur contact@cap-horizon.fr

Nos résultats de satisfaction

Cap Horizon s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, c'est pourquoi à l'issue de votre bilan ou action de formation, nous vous demandons de réaliser une enquête de satisfaction et de déposer votre avis afin de pouvoir analyser nos points d'amélioration.

Contactez nous sur contact@cap-horizon.fr

Pour mieux nous connaître : <https://cap-horizon.fr/>



Cap Horizon

DÉVELOPPEUR DE TALENTS

Cap Horizon vous souhaite un bon démarrage dans votre projet !

En conformité avec le cadre légal, vous indiquez être en totale conscience et pleinement en accord avec les éléments cités ci-dessus.

Mise à jour réalisée le :20/12/2021

Fait à :

Amandine HOUSSIN, Fondatrice de Cap Horizon

Le :



Signature du bénéficiaire

Signature du consultant :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.